

Prix National arturbain.fr 2012 - "Quartiers écologiques en lien avec un réseau nature"

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Melun - 16 rue Paul Doumer 77000 MELUN – tél. : 01 60 56 03 40 - mail : oxygene@ville-melun.fr

Responsables : Gérard Millet, Maire de Melun - Stéphanie Bascou, Directrice Générale Adjointe des Services

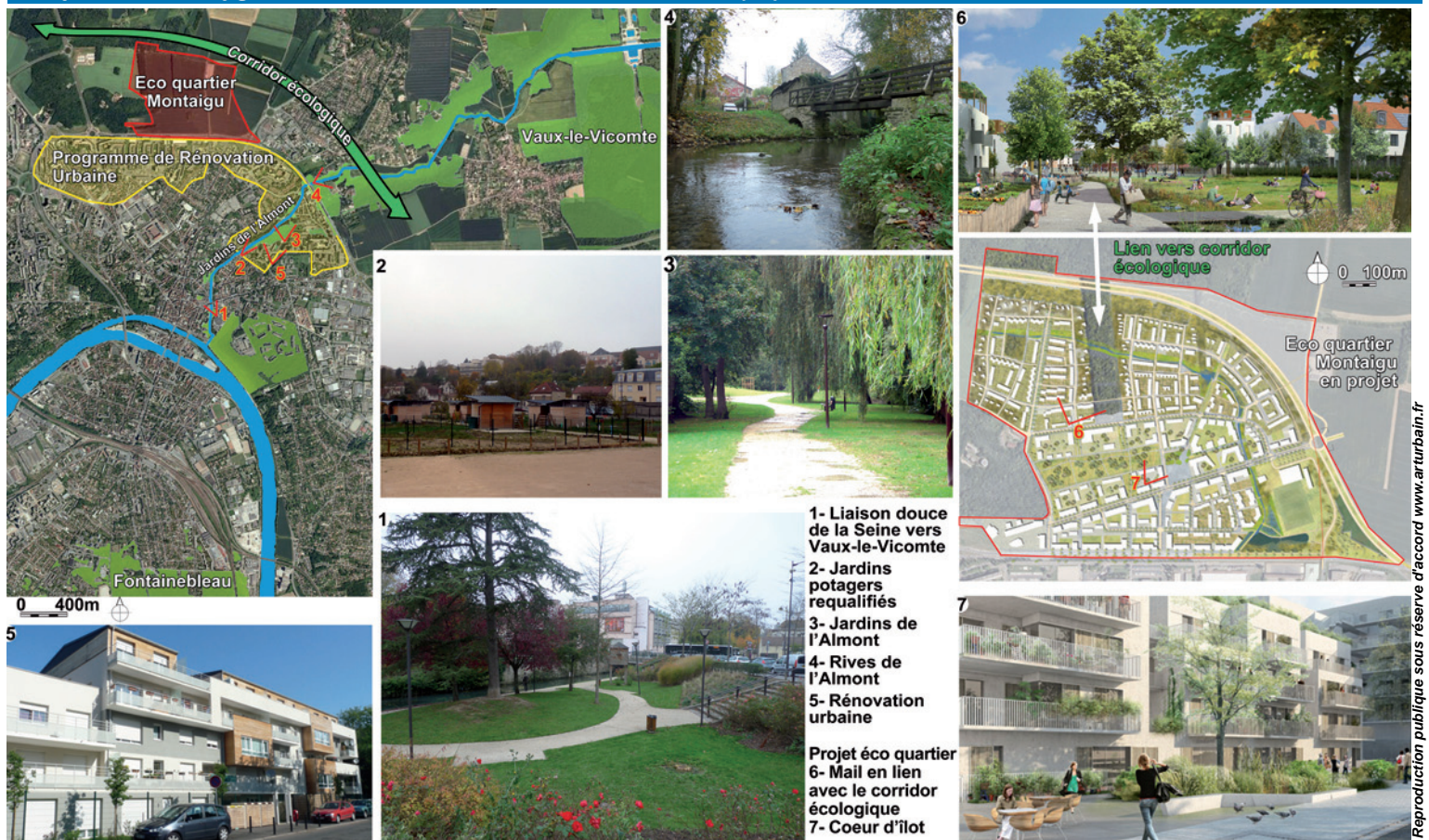
Présentateurs : **Gérard Millet, Maire - Paul-Emile Lezean, Chef de Projet Rénovation Urbaine**

Organisme décisionnaire et propriétaire du site : Ville de Melun (traité de concession avec l'aménageur et transfert de propriété)

Description de l'opération : Melun (40 000 habitants) se positionne en tant qu'éco territoire et ambitionne la réalisation d'une trame verte et bleue sur l'ensemble de son territoire. Cette trame repose sur des ensembles et des corridors de biodiversité cohérents tels que : le Parc Faucigny Lucinge, l'Eco Quartier de la Plaine Montaigu, la coulée verte de l'Almont (1). Elle a été confortée dans cette démarche par l'apport scientifique du Museum National d'Histoire Naturel et complète la connaissance de son patrimoine faunistique et floristique par des études supplémentaires. L'objectif étant de concilier intelligemment le développement territorial de la ville tout en préservant et en valorisant son patrimoine environnemental; trouver l'équilibre entre l'urbain et le rural.
L'éco Quartier, au nord du territoire urbanisé, répond à une demande croissante de logements avec la volonté de préserver le cadre de vie et la ceinture verte existante tout en limitant l'étalement urbain (6 et 7). Ce nouveau quartier sur 65ha libres accueillera 2500 logements, 10 000m² d'activités, des commerces de proximité, 2 groupes scolaires, une crèche et un gymnase. Liaisons douces le long d'une coulée verte, transport en commun en site propre reliant à terme le quartier vers Corbeil-Essonne et la Gare de Melun. Ce nouveau quartier est pensé pour assurer une continuité entre une zone de grands ensemble qui fait l'objet d'un projet de renouvellement urbain et les zones naturelles non urbanisées au nord de la ville.

Equipe pluridisciplinaire : Ville de Melun - Aménageur : Loticis - Crédit Agricole Immobilier, Atelier LD - Groupement de maîtrise d'œuvre Thébaud Urbanisme et Paysage / Cabinet Merlin - Museum National d'Histoire Naturelle - Urbaneco - Alexandre Chemetoff, architecte urbaniste, les melunais au travers d'outils de concertation innovants comme le "Forum Ouvert Open Space Technology – OST" Partenaires financeurs: Etat, Conseil Régional d'Ile-de-France, Conseil Général de Seine-et-Marne, Communauté d'Agglomération Melun Val-de-Seine. ANRU, ADEME, ACSE, CDC, AEV

Projet Urbain 'Oxygène', vers l'Eco-territoire melunais, Melun (77)



Qualité architecturale :

- Limitation de l'étalement urbain et création d'un éco-quartier (6 et 7) comme « tampon » entre l'urbain et le rural.
- Espace vert central le long de la vallée de l'Almont (3) connecté à un réseau de liaisons douces menant à chaque quartier.
- Cahier de prescriptions architecturales sur l'éco quartier, permis de construire soumis à l'avis de l'Architecte-Urbaniste Conseil.
- Conservation de la mémoire des lieux : voiries appuyées sur la topographie, boisements existants conservés et valorisés.
- Préservation et valorisation du patrimoine environnemental local tout en affirmant une identité conciliant le rural et l'urbain.
- Réflexion à toutes les échelles du projet (habitat, grands équipements, intervention ciblée sur les espaces publics).

Qualité de vie sociale :

- Les « jardins de l'Almont » (3) valorisent et préservent le cours d'eau, support d'une ballade touristique reliant la Seine au Château de Vaux-le-Vicomte (5km). Ils constituent un lieu de rencontre et de convivialité traversant le centre-ville, trois autres quartiers de Melun et desservant les équipements implantés tout au long (jardins familiaux, parcs, gymnase)
- Intégration du Programme de Rénovation Urbaine dans la construction de l'Eco-quartier Plaine Montaigu (5).
- Requalification des jardins familiaux (2).
- Liaison douce (1) reliant la Seine en centre ville et le château de Vaux-le-Vicomte.
- Desserte de l'éco quartier Montaigu par une ligne de bus en site propre et liaisons douces vers les équipements et le centre-ville.
- Intégration de la maîtrise d'usage (forum ouvert OST, habitat participatif, chantier d'insertion...).
- Des modes de vie solidaires et responsables : voies accessibles à tous, jardins familiaux, mixité sociale et fonctionnelle.

Respect de l'environnement (trame verte et bleue)

- Mise en relation les éléments de la trame verte existante composée des parcs historiques, les jardins de l'Almont, les forêts de Bréviande et de Fontainebleau, le bois du Jard et le château de Vaux-le-Vicomte.
- Labellisation Haute Qualité Environnementale, équipements publics avec objectif Effinergie+, promotion privée et logement sociaux BBC et passifs.
- Identification des réseaux et connexions écologiques, consolidation du corridor écologique existant.
- Stratégie de gestion environnementale pour intégrer les espaces naturels à la ville sans les sanctuariser.